



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/2
27 octobre 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-cinquième réunion
Bali, Indonésie, 13 – 17 novembre 2011

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Le Secrétariat du Fonds multilatéral remercie sincèrement le gouvernement de l'Indonésie pour son généreux accueil de la soixante-cinquième réunion du Comité exécutif à Bali.

Introduction

1. Ce document présente les activités du Secrétariat depuis la 64^e réunion du Comité exécutif.

Avis concernant les décisions de la 64^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 64^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/53), contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 64^e réunion et il a été affiché en arabe, en anglais, en chinois, en français et en espagnol sur le site Web du Fonds multilatéral. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet, aux retards dans la mise en œuvre et aux retards dans la proposition de tranches annuelles ont été communiquées à 71 pays visés à l'article 5 ainsi qu'aux agences bilatérales et aux agences d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 64^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion et au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux, et il a été publié sur le site Web du Fonds multilatéral.

Simplification de la communication des progrès (décision 64/6 c))

3. Par suite suite à la décision 64/6 c) i), le Secrétariat et les agences bilatérales et d'exécution ont convenu d'organiser une vidéoconférence afin de définir la nature, le contenu et le calendrier exacts des informations sur la situation devant être fournies dans les rapports périodiques tout en examinant comment il serait possible de systématiser et de simplifier davantage la communication des informations actualisées au Comité exécutif pour toute la gamme des rapports. La vidéoconférence n'a pas pu avoir lieu à cause de circonstances imprévues, et le document sera donc présenté à la 66^e réunion au lieu de la 65^e réunion, comme l'exige la décision 64/6 c) ii).

Arriérés des contributions de la Fédération de Russie

4. Le Chef du Secrétariat et le Trésorier ont fait rapport sur les arriérés de contributions de la Fédération de Russie à la 62^e réunion. Ils ont précisé qu'ils souhaitaient qu'une réunion puisse avoir lieu avec les autorités compétentes de la Fédération de Russie en 2011. Le Secrétariat a envoyé un rappel au représentant de la Fédération de Russie concernant l'invitation faite aux représentants du ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement et au ministère des Finances de la Fédération de Russie de rencontrer le président et le vice-président du Comité exécutif, le Trésorier et le Secrétariat de l'ozone afin de participer à une réunion en marge de la XXIII^e Réunion des Parties au Protocole de Montréal à Bali, en Indonésie. Le Secrétariat a reçu une lettre du directeur du département de la coopération internationale du ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MRNE) confirmant que le MNRE et le ministère des Affaires étrangères assisteraient aux consultations. Bien que le ministère des Finances de la Russie (MINFIN) n'ait pas été en mesure d'envoyer un représentant, on a estimé que le directeur du département des affaires juridiques et le directeur adjoint du département de l'économie et des finances du MRNE pourraient compenser pour cette absence. Le directeur du département de la coopération internationale a aussi lancé une invitation pour une deuxième série de consultations, à Moscou, auxquelles participerait le MINFIN.

Examen des tâches préparatoires à la 65^e réunion

5. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 65^e réunion.

État des ressources et planification

Soldes et disponibilité des ressources

6. Dans sa préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/4, le Secrétariat a examiné les soldes engagés et non engagés de projets achevés détenus par les agences ainsi que tous coûts d'appui des agences, associés aux fonds qui restent de ces projets achevés. Le document contient le calcul du montant total des ressources à la disposition du Comité exécutif pour des approbations à la 65^e réunion, après avoir tenu compte du retour des soldes de projets achevés et des sommes transférées.

Plans d'activités de 2011-2014 et retards dans la présentation des tranches annuelles

7. L'examen de l'état de la mise en œuvre des plans d'activités de 2011 à 2014, qui tient compte des propositions à la 65^e réunion, des attributions dans les plans d'activités de 2011-2014 et des approbations des 63^e et 64^e réunions, est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/5. En ce qui concerne les plans de gestion de l'élimination des HCFC, il contient également une section sur les valeurs de financement recommandées/proposées comparativement aux valeurs précisées dans les plans d'activités, après l'achèvement de l'examen des projets et des projets d'accords connexes sur les plans de gestion de l'élimination des HCFC.

État de la mise en oeuvre des projets accusant un retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal

8. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/6 contient une mise à jour sur l'état de conformité des pays visés à l'article 5 assujettis aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Il fournit de l'information sur les pays visés à l'article 5 qui font l'objet de décisions des Parties et de recommandations du Comité d'application en matière de conformité, des données sur la mise en œuvre des programmes de pays, incluant une analyse sectorielle des données sur la consommation de SAO, et des informations sur les projets avec des retards de mise en œuvre et les projets pour lesquels des rapports périodiques additionnels sont requis. Le document a aussi été acheminé au Secrétariat de l'ozone aux fins de transmission à la 47^e réunion du Comité d'application en vertu de la procédure de non-conformité du Protocole de Montréal.

Suivi et évaluation

9. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/7 présente un rapport d'achèvement global comprenant une analyse du survol des résultats des 12 projets d'investissement et des 71 projets ne portant pas sur des investissements proposés par les agences bilatérales et d'exécution depuis la 62^e réunion, en novembre 2010. Vingt-quatre rapports d'achèvement globaux de projets d'investissement et 95 pour des projets ne portant pas sur des investissements n'ont toujours pas été reçus. Les enseignements tirés de la mise en œuvre des plans de gestion de l'élimination finale, des plans de gestion des frigorigènes et des projets sur le bromure de méthyle visés par les rapports d'achèvement sont résumés dans l'annexe au document. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/8 contient un modèle de rapport pour les projets d'accords pluriannuels développé à la suite des délibérations entre le Secrétariat et les agences d'exécution, en réponse à la décision 62/6 c).

10. Conformément à la décision 63/11, l'étude théorique sur l'évaluation des projets d'accords pluriannuels (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/9) a été préparée dans le cadre du programme de travail de suivi et évaluation de 2011. L'étude a consisté en un examen de documents tirés d'un échantillon de 36 accords pluriannuels dans 32 pays, sur les 160 accords pluriannuels financés en date de décembre 2010 et plusieurs sources d'information connexes.

11. L'Administrateur principal, Suivi et évaluation a aussi préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/10, qui contient l'examen de la publication *Regulations to Control Ozone Depleting Substances: a Guide Book (2000)*, à la suite d'une demande faite à l'Administrateur principal, Suivi et évaluation à la 63^e réunion, où il a été invité à consulter ce document avant de présenter une proposition révisée sur l'examen des programmes de permis et des systèmes de réglementation des SAO et un projet de programme de travail de suivi et évaluation pour l'année 2012 (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/11).

Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

12. Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/12 et Add.1 contiennent l'examen et les observations du Secrétariat au sujet des rapports périodiques en retard sur la mise en œuvre des plans nationaux d'élimination, les plans de gestion de l'élimination finale, les plans sectoriels et les projets de démonstration et d'investissement sur les HCFC faisant l'objet d'exigences particulières pour la remise des rapports contenues dans les accords et décisions du Comité exécutif approuvés entre la 59^e et la 64^e réunions. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/12/Add.1 contient également une évaluation des progrès réalisés dans le projet de remplacement global des refroidisseurs (Chine, Inde, Indonésie, Jordanie, Malaisie, Philippines et Tunisie) approuvé à la 47^e réunion.

Examen des projets

13. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/13 qui comprend les grandes lignes et les statistiques des propositions reçues des agences bilatérales et d'exécution. Le Secrétariat a reçu 115 demandes de financement des agences bilatérales et d'exécution pour de nouveaux accords pluriannuels et des projets et activités s'élevant à 110 602 792 \$US. La proposition comprend 17 plans de gestion de l'élimination des HCFC pour les pays à faible volume de consommation et plans de gestion de l'élimination des HCFC pour les pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation, un plan sectoriel d'élimination des HCFC dans les solvants en Chine, deux activités sur le bromure de méthyle pour un même pays, un programme d'assistance technique, une tranche d'un projet d'élimination approuvé, 14 projets de renouvellement du renforcement des institutions, des activités des amendements au programme de travail des quatre agences, les coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale, et le Programme d'aide à la conformité. Après l'examen du Secrétariat, 17 projets et activités ont été recommandés pour approbation générale et 74 ont été acheminés au Comité exécutif pour examen individuel. Le somme totale demandée au Comité exécutif aux fins de financement à la 65^e réunion est de 44 720 888 \$US.

Coûts de base de 2012 du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale, et régime de coûts administratifs de la période triennale de 2012-2014 (décisions 62/25 c) et 64/6 c) iii)

14. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/20, qui présente un examen des données budgétaires des coûts de base et autres coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2012, et une évaluation de la mesure dans laquelle les ressources disponibles pour les coûts administratifs en 2011 pourraient payer les coûts prévus en 2012. Il examine aussi des choix de régime de coûts administratifs pour la période triennale de 2012-2014 à la lumière des

décisions 62/25 c) et 64/6 c) iii). Cette dernière section du document a été développée avec les agences d'exécution lors d'une vidéoconférence tenue le 6 octobre 2011.

Coûts différentiels liés à la modernisation de l'équipement de fabrication des échangeurs de chaleur (décisions 61/45 et 62/61)

15. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/53, sur le niveau des coûts différentiels associés à la modernisation de l'équipement de fabrication des échangeurs de chaleur à ailettes en réponse aux décisions 61/45 c) et 62/61, aux fins d'examen par le Comité exécutif.

Indicateur des incidences sur le climat du Fonds multilatéral

16. Par suite à la décision 64/51, dans laquelle le Comité exécutif a décidé de poursuivre les délibérations sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral à sa 65^e réunion, le Secrétariat a émis de nouveau le rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral, sous la cote UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/54.

Secteur de la production

17. Le Secrétariat a préparé plusieurs documents sur les enjeux de l'élimination des HCFC pour la réunion du Sous-groupe sur le secteur de la production qui aura lieu en marge de la 65^e réunion du Comité exécutif. La réunion du Sous-groupe accueillera une présentation du rapport intérimaire sur la vérification technique du secteur de la production de HCFC en Chine par le consultant ayant réalisé l'étude. Le Secrétariat a aussi préparé un projet de décision sur les lignes directrices pour le secteur de la production fondé sur les débats antérieurs et les documents sur les enjeux de l'élimination dans le secteur de la production des HCFC en Chine et en Inde.

Comptes du Fonds multilatéral

18. Le Secrétariat a pris connaissance du document sur les comptes finaux de 2010 préparé par le Trésorier et des comptes du Secrétariat pour l'année 2010, et a mis en évidence les changements survenus depuis la présentation des comptes provisoires à la 64^e réunion (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/56). Le document fait état des mesures prises au sujet de la consignation du mécanisme de taux de change fixe, dans un poste budgétaire séparé, et de la consignation des retours en argent liés à des projets bilatéraux comme paiement des contributions annoncées. Le rapprochement des comptes du Fonds multilatéral est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/57.

Budgets révisés de 2012 et 2013, et budget du Fonds multilatéral proposé pour 2014

19. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/58 comprend une révision du budget de 2012 afin d'y intégrer les coûts d'exploitation du Secrétariat, qui sont inférieurs aux coûts approuvés pour l'année 2011. Il présente également des budgets révisés pour 2012 et 2013 auxquels ont été intégrés les coûts relatifs au personnel et propose un budget pour 2014 qui couvre les coûts relatifs au personnel de 2014. Le document contient aussi un rapport conforme à la décision 60/49 b), dans laquelle le Comité exécutif charge le Secrétariat de poursuivre la surveillance des coûts relatifs au personnel afin de déterminer le niveau d'augmentation pertinent.

Projet de rapport du Comité exécutif du Fonds à la vingt-troisième réunion des Parties au Protocole de Montréal

20. Conformément au mandat du Comité exécutif du Fonds multilatéral, le Secrétariat a présenté le projet de rapport à la vingt-troisième Réunion des Parties (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/59), qui comprend les décisions pertinentes prises par le Comité exécutif à ses 62^e, 63^e et 64^e réunions. Le document sera mis à jour après la 65^e réunion, réunion afin d'y intégrer les décisions pertinentes prises à cette réunion.

Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds

21. Parmi les documents présentés pour examen à la 65^e réunion, le Secrétariat du Fonds a préparé les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et décaissements (conjointement avec le Trésorier);
- Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
- Plan d'activités général de 2010-2014 et retards dans la présentation des tranches annuelles;
- État de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
- Rapport global d'achèvement de projets de 2011;
- Modèle de rapport d'achèvement pour les accords pluriannuels;
- Étude théorique sur l'évaluation des projets pluriannuels;
- Rapport sur l'examen du document *Regulations to Control Ozone Depleting Substances: a Guide Book (2000)*;
- Programme de travail de surveillance et évaluation pour l'année 2012;
- Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2011 (4 documents);
- Observations sur le budget du Programme d'aide à la conformité pour l'année 2012;
- Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2012 et régime des coûts administratifs de la période triennale 2012-2014 (décisions 62/25 c) et 64/6 c) iii);
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 65^e réunion (31 documents);
- Coûts différentiels liés à la modernisation de l'équipement de fabrication des échangeurs de chaleur (décisions 61/45 et 62/61);
- Rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décisions 59/45, 62/62, 63/62 et 64/51);
- Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production;
- Comptes finaux de 2010 (conjointement avec le Trésorier);
- Rapprochement des comptes (décision 59/50);
- Budgets révisés de 2011 et 2012 et budget proposé du Secrétariat du Fonds pour 2013;
- Projet de rapport du Comité exécutif du Fonds multilatéral à la vingt-troisième réunion des Parties au Protocole de Montréal;

Coopération avec d'autres accords multilatéraux et autres organismes

22. Le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, à New York, a entrepris une série d'entrevues avec des personnes clés afin de réduire le champ d'application et de définir les paramètres de la prochaine évaluation du PNUE. Cette évaluation portera plus particulièrement sur la pertinence, l'efficacité et l'effet utile (y compris les conséquences) des résultats du programme du PNUE par rapport à son mandat et ses buts. Le Chef du Secrétariat a pris part à une conférence téléphonique avec l'équipe du Bureau des services de contrôle interne à New York, en septembre 2011, dans le cadre de ce processus.

23. Le Chef du Secrétariat a aussi été interviewé dans le cadre de la consultation d'un vaste éventail d'experts du Protocole de Montréal afin d'obtenir de l'information à inclure dans le prochain rapport du PNUE intitulé *Montreal Protocol and the Green Economy : Assessing the contributions and co-benefits of a Multilateral Environmental Agreement*.

24. Le Secrétariat du Fonds a aussi fourni de l'information et des documents pour l'évaluation du mécanisme financier du Protocole de Montréal.

Participation aux réunions et missions entreprises

Téhéran, République islamique d'Iran (2-8 septembre 2011)

25. Le Chef adjoint du Secrétariat s'est rendu à Téhéran en qualité de représentant du Secrétariat du Fonds, afin de prononcer une allocution lors de la cérémonie de lancement du plan de gestion de l'élimination des HCFC de la République islamique d'Iran et de la réunion de sensibilisation aux inhalateurs à doseur sans CFC. En plus de participer aux célébrations de la Journée de l'ozone, il a assisté à plusieurs réunions sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC.

Bali, Indonésie (18-25 septembre)

26. L'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds et l'Administrateur adjoint de la technologie de l'information se sont rendus à Bali pour une deuxième visite, après que le gouvernement de l'Indonésie ait changé le lieu de la réunion, afin de réévaluer le caractère convenable du nouveau lieu et de régler quelques points, dont l'accord avec le gouvernement hôte, les infrastructures de la technologie de l'information pour une réunion sans papier, le tarif spécial pour les chambres, l'attribution d'espace pour les réunions et les bureaux, et le personnel de soutien local.

Nairobi, Kenya (26-30 septembre 2011)

27. L'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds et l'Adjoint administratif ont assisté à la réunion de l'équipe de gestion du PNUE.

Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago (5-7 octobre 2011)

28. Un administrateur principal de programme a assisté à une réunion mixte des administrateurs de l'ozone des réseaux de l'Amérique latine et des Caraïbes afin d'y faire une présentation sur les décisions de la 64^e réunion du Comité exécutif. Il a aussi participé à plusieurs débats avec les pays et les agences sur les propositions à la 65^e réunion.

Harare, Zimbabwe (21-29 octobre)

29. Un Administrateur de programme a participé à la réunion mixte du réseau des administrateurs de l'ozone des pays africains francophones et anglophones, où il a fait une présentation sur les récentes décisions du Comité exécutif.

Recrutement

30. Le Secrétariat a lancé un appel de candidatures pour des experts en suivi et évaluation, afin de les inclure sur la liste d'experts, plus particulièrement des experts en conception et en fabrication d'échangeurs de chaleur réfrigérant / air, et des rédacteurs de rapport habitant la région de l'Asie.

Préparation pour la 65^e réunion du Comité exécutif

31. Les dispositions de logistique ont été prises pour la 65^e réunion du Comité exécutif, qui se déroulera au Sanur Beach Hotel, à Bali, en Indonésie, du 13 au 17 novembre 2011. Des lettres d'invitation ont été transmises aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la vingt-deuxième Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, aux organisations non gouvernementales et aux délégués coparrainés. Le Secrétariat, en collaboration avec le Secrétariat de l'ozone, a remis un projet d'accord avec le pays hôte au gouvernement de l'Indonésie précisant les dispositions financières et logistiques liées à la présentation de la réunion à Bali au lieu de Montréal.

Activités d'information

32. Un site contenant les documents en arabe, en anglais, en chinois, en espagnol et en français, ainsi que les informations de logistique de la 65^e réunion, a été créé sur le site Web du Fonds multilatéral. Un autre site, réservé aux membres du Comité exécutif et aux agences d'exécution, a été créé pour la réunion du Sous-groupe sur le secteur de la production.

33. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les directives opérationnelles suivants pour la 65^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de juillet 2011;
- Fiches sommaires des programmes de pays en date de juillet 2011;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date juillet 2011;
- Projets et plans d'élimination en date de juillet 2011;
- Plans de gestion de l'élimination des HCFC, en date de juillet 2011.

Annexe I